



RAPPORT DE GESTION

POUR LE DEUXIÈME TRIMESTRE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2018



RAPPORT DE GESTION

POUR LE DEUXIÈME TRIMESTRE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2018

Le présent rapport de gestion, qui a été rédigé en date du 13 novembre 2018, sur la situation financière et le résultat d'exploitation de Technologies Interactives Mediagrif Inc. (« Mediagrif » ou la « Société »), doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et les notes afférentes pour la période terminée le 30 septembre 2018 ainsi qu'avec le rapport de gestion, les états financiers consolidés audités et les notes afférentes pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2018 de la Société. Ce rapport de gestion compare les résultats enregistrés et cumulés à ce jour pour les trimestres et semestres terminés les 30 septembre 2018 et 2017. Les états financiers consolidés de la Société sont préparés conformément aux normes internationales d'information financière (« IFRS »). À moins d'indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens. Le présent rapport de gestion a été approuvé par le conseil d'administration de Mediagrif.

En plus de fournir des calculs des résultats selon les IFRS, les états des résultats de la Société présentent le résultat d'exploitation et le résultat avant intérêts, impôts, amortissements, gain (perte) de change et autres revenus (charges) (« BAIIA ajusté ») comme calcul supplémentaire des résultats. Le résultat d'exploitation et le BAIIA ajusté ne se veulent pas des calculs devant être considérés comme des substituts aux autres calculs du rendement de l'exploitation établis selon les IFRS. Les IFRS ne donnent pas de sens normalisé à ces calculs qui ne peuvent donc pas être comparés à des calculs semblables utilisés par d'autres entreprises. Le résultat d'exploitation et le BAIIA ajusté sont présentés dans le but d'aider les investisseurs à établir la capacité de la Société à générer une rentabilité opérationnelle et pour évaluer la performance financière de la Société.

Ce rapport de gestion comprend certains énoncés prospectifs à l'égard de la Société. L'utilisation dans ce rapport des verbes « croire », « prévoir », « anticiper », « estimer » et d'autres expressions similaires ainsi que la forme négative de ces termes ou de leurs variations indique en général des énoncés prospectifs. Ces énoncés, par leur nature, comportent nécessairement des risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux que la Société avance dans ces énoncés. La Société considère que ces prévisions sur lesquelles ces énoncés sont fondés sont raisonnables. Cependant, la Société tient à prévenir le lecteur que ces prévisions liées à des événements futurs, dont plusieurs sont indépendants de la volonté de la Société, peuvent se révéler incorrectes, étant donné qu'elles sont soumises à des risques et incertitudes qui ont une incidence sur ses activités. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de revoir tout énoncé prospectif, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, sauf où requis par les législations en valeurs mobilières en vigueur.

PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

(TSX : MDF) est un leader canadien des technologies de l'information, offrant des solutions d'approvisionnement stratégique et de commerce unifié ainsi que des places de marché B2B et B2C. Les solutions de Mediagrif sont utilisées par plusieurs millions de consommateurs et d'entreprises en Amérique du Nord et ailleurs dans le monde. La Société possède des bureaux au Canada, aux États-Unis, au Danemark et en Chine.

ÉNONCÉ DE LA MISSION

Notre mission est de fournir à notre clientèle des solutions technologiques novatrices et efficaces. Ce faisant, nous cherchons à créer de la valeur pour nos clients, nos employés et nos actionnaires.

FAITS SAILLANTS DU DEUXIÈME TRIMESTRE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2018

- Revenus en hausse de 1,1% pour atteindre 20,3 millions \$ au deuxième trimestre de l'année financière 2019, comparativement à 20,0 millions \$ pour le deuxième trimestre de 2018 ;
- BAIIA¹ ajusté de 6,6 millions \$ incluant des charges non récurrentes de 0,1 million \$ composées d'indemnités de fin de contrat de travail;
- Résultat net de 3,2 millions \$ (0,21 \$ par action) au cours du deuxième trimestre de 2019, comparativement à 1,7 million \$ (0,11 \$ par action) au cours du deuxième trimestre de 2018;
- Flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles de 2,7 millions \$;

¹ Voir le rapprochement du BAIIA ajusté et du résultat net.

RÉSULTATS CONSOLIDÉS ET DONNÉES FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES

<i>En milliers de dollars canadiens, excepté pour les montants relatifs au résultat par action.</i>	Trois mois terminés les		Six mois terminés les	
	30 septembre		30 septembre	
<i>Non audités et non examinés par les auditeurs indépendants.</i>	2018	2017	2018	2017
	\$	\$	\$	\$
REVENUS	20 261	20 031	41 389	40 002
MARGE BRUTE	16 116	16 068	33 055	32 226
CHARGES D'EXPLOITATION				
Frais généraux et frais d'administration	2 673	2 772	5 490	5 470
Frais de vente et de commercialisation	3 777	4 238	8 641	8 819
Technologie	4 835	5 530	10 869	10 234
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	11 285	12 540	25 000	24 523
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	4 831	3 528	8 055	7 703
Gain (perte) de change	(256)	(686)	60	(1 117)
Frais financiers	(281)	(274)	(558)	(508)
Quote-part dans une coentreprise	-	54	(6)	99
Charge d'impôts sur le résultat	(1 116)	(912)	(1 941)	(2 051)
RÉSULTAT NET	3 178	1 710	5 610	4 126
BAIIA AJUSTÉ (voir le rapprochement du BAIIA ajusté et du résultat net)	6 616	5 522	11 872	11 667
FLUX DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR LES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	2 743	2 079	5 096	4 233
RÉSULTAT PAR ACTION – DE BASE ET DILUÉ	0,21	0,11	0,38	0,28
Dividendes déclarés par action	0,10	0,10	0,20	0,20
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers) :				
De base et dilué	14 849	14 886	14 849	14 890

<i>En milliers de dollars canadiens.</i>	30 septembre 2018		31 mars 2018	
<i>Non audités et non examinés par les auditeurs indépendants.</i>	\$		\$	
ACTIF TOTAL	207 385		209 656	
DETTE À LONG TERME	27 915		28 096	

RAPPROCHEMENT DU BAIIA AJUSTÉ ET DU RÉSULTAT NET	Trois mois terminés les 30 septembre		Six mois terminés les 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
<i>En milliers de dollars canadiens. Non audités et non examinés par les auditeurs indépendants.</i>	\$	\$	\$	\$
RÉSULTAT NET	3 178	1 710	5 610	4 126
Charge d'impôts sur le résultat	1 116	912	1 941	2 051
Amortissement d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	861	793	1 743	1 570
Amortissement des actifs incorporels d'acquisition	958	1 183	2 147	2 366
Amortissement des frais de financement reportés	10	10	20	20
Amortissement de l'avantage incitatif reporté	(34)	(36)	(67)	(71)
Perte (gain) de change	256	686	(60)	1 117
Intérêts sur la dette à long terme	271	264	538	488
BAIIA AJUSTÉ	6 616	5 522	11 872	11 667

Le BAIIA ajusté correspond au résultat avant intérêts, impôts, amortissement, gain (perte) de change et autres revenus (charges) tel que calculé historiquement par la Société.

DEUXIÈME TRIMESTRE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2018 « DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2019 » EN COMPARAISON AVEC LE DEUXIÈME TRIMESTRE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2017 « DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2018 »

REVENUS

Les revenus pour le deuxième trimestre de l'exercice 2019 ont atteint 20,3 millions \$, en hausse de 1,1 % ou 0,3 million \$ par rapport au deuxième trimestre de l'exercice 2018. Cette hausse des revenus est principalement expliquée par les éléments suivants:

- Augmentation des revenus de Orchestra de 0,6 million \$ par rapport au deuxième trimestre de l'exercice 2018 principalement en raison de revenus tirés de services professionnels;
- Augmentation des revenus de InterTrade de 0,3 million \$ principalement reliée à une augmentation du volume de transactions sur le réseau à valeur ajoutée « VAN » d'un montant de 0,2 million \$ et à une augmentation de 0,1 million \$ suite à la hausse du nombre de clients utilisant les services du produit catalogue;
- Diminution des revenus de Jobboom de 0,4 million \$ au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2019 en raison des ajustements de prix reflétant les conditions du marché dans les revenus de recrutement ainsi qu'en raison de la baisse du nombre de clients utilisant cette plateforme;
- Baisse des revenus de LesPAC de 0,2 million \$ principalement liée à une diminution des revenus publicitaires;
- Baisse des revenus de Réseau Contact pour un montant total de 0,1 million \$ principalement dû à la baisse du nombre d'utilisateurs au sein de cette plateforme.
- Augmentation des revenus de 0,1 million \$ attribuable à la hausse de la moyenne des taux de change effectifs sur les contrats de change et de la variation des taux de change du marché du dollar US en comparaison au dollar CA;

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2019, les revenus libellés en dollars canadiens ont représenté 55 % des revenus totaux comparativement à 56 % au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2018.

COÛT DES SERVICES

Le coût des services a totalisé 4,1 millions \$ durant le deuxième trimestre de l'exercice 2019, comparativement à 4,0 millions \$ au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2018. L'augmentation est attribuable à la hausse des coûts liés à la main-d'œuvre et aux frais d'hébergement pour un montant de 0,1 million \$.

MARGE BRUTE

En fonction des éléments mentionnés ci-dessus, la marge brute du deuxième trimestre de l'exercice 2019 a diminué à 79,5 %, comparativement à 80,2 % au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2018.

CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation du deuxième trimestre de l'exercice 2019 ont totalisé 11,3 millions \$, comparativement à 12,5 millions \$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2018. Les variations au niveau des charges d'exploitation s'expliquent de la façon suivante :

- Les frais généraux et frais d'administration ont totalisé 2,7 millions \$ au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2019, comparativement à 2,8 millions \$ au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2018. Cette diminution est principalement attribuable à la baisse des coûts de main-d'œuvre, notamment au niveau des indemnités de fin de contrat de travail d'un montant de 0,2 million \$ encourues au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2018.
- Les frais de vente et de commercialisation ont totalisé 3,8 millions \$ au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2019, comparativement à 4,2 millions \$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2018. Cette diminution est principalement attribuable aux versements d'indemnités de fin de contrat de travail d'un montant de 0,4 million \$ encourues au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2018.
- Les frais liés à la technologie ont totalisé 4,8 millions \$ au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2019, comparativement à 5,5 millions \$ au cours du trimestre correspondant de l'exercice 2018. Cette diminution est principalement liée à l'enregistrement de logiciels et site web développés à l'interne et capitalisés pour un montant additionnel de 0,5 million \$ ainsi qu'à une charge d'amortissement moindre de 0,2 million \$ sur actifs incorporels acquis. Toujours au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2019, l'augmentation des coûts de main-d'œuvre affectés à la technologie d'un montant de 0,7 million \$ a été compensée par une hausse des crédits d'impôts d'un montant de 0,5 million \$ ainsi que par une diminution des indemnités de fin de contrat de travail d'un montant de 0,2 million \$.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

En fonction des éléments mentionnés ci-dessus, le résultat d'exploitation a atteint 4,8 millions \$ au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2019, comparativement à 3,5 millions \$ au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2018.

EFFET DE CHANGE

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2019, la Société a inscrit une perte de change sur les actifs libellés en dollars américains de 0,3 million \$ comparativement à une perte de change de 0,7 million \$ au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2018.

FRAIS FINANCIERS

Les frais financiers sont demeurés stables au niveau de 0,3 million \$ au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2019 lorsque comparés au deuxième trimestre de l'exercice 2018. Ils se composent principalement de frais d'intérêts et de commission d'attente sur la dette à long terme, ainsi que de l'amortissement des frais de financement reportés.

CHARGE D'IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2019, la charge d'impôts sur le résultat s'est établie à 1,1 million \$, ce qui correspond à un taux d'imposition effectif de 26,0 % comparativement à un taux statutaire de 26,68 %. Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2018, le taux effectif s'était établi à 34,8 % comparativement à un taux statutaire de 26,78 %.

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2019, la baisse du taux d'imposition effectif par rapport au taux statutaire est principalement due au fait qu'une portion des profits est imposée aux États-Unis, soit une juridiction où le taux d'imposition statutaire est moins élevé, et au fait que certains gains de change ne sont pas imposables.

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2018, l'augmentation du taux d'imposition effectif par rapport au taux statutaire est principalement due au fait que certaines pertes de change ne sont pas déductibles et qu'une portion des profits est imposée aux États-Unis, soit une juridiction où le taux d'imposition statutaire était plus élevé.

RÉSULTAT NET

Le résultat net du deuxième trimestre de l'exercice 2019 a totalisé 3,2 millions \$ (0,21 \$ par action) comparativement à 1,7 million \$ (0,11 \$ par action) au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2018.

PÉRIODE DE SIX MOIS TERMINÉE LE 30 SEPTEMBRE 2018 « PREMIER SEMESTRE DE L'EXERCICE 2019 » EN COMPARAISON AVEC LA PÉRIODE DE SIX MOIS TERMINÉE LE 30 SEPTEMBRE 2017 « PREMIER SEMESTRE DE L'EXERCICE 2018 »

REVENUS

Les revenus pour le premier semestre de l'exercice 2019 ont atteint 41,4 millions \$, en hausse de 3,5 % ou 1,4 million \$ par rapport au premier semestre de l'exercice 2018. Cette hausse des revenus est principalement expliquée par les éléments suivants :

- Addition des revenus de Orchestra pour un montant de 3,3 millions \$ pour une période complète de six mois comparativement à des revenus de 1,3 million \$ pour une période de quatre mois suivant son acquisition le 23 juin 2017. Cette augmentation provient des revenus tirés de services professionnels d'un montant de 1,3 million \$ et des revenus de droits d'utilisation d'un montant de 0,7 million \$;
- Augmentation des revenus de InterTrade de 0,6 million \$ principalement reliée à une augmentation du volume de transactions sur le réseau à valeur ajoutée « VAN » d'un montant de 0,4 million \$ et d'une augmentation de 0,2 million \$ suite à la hausse du nombre de clients utilisant les services du produit catalogue;
- Augmentation des revenus de Merx de 0,1 million \$ principalement attribuable à l'hausse des revenus provenant des documents imprimés;
- Diminution des revenus de Jobboom de 0,7 million \$ au cours du premier semestre de l'exercice 2019 en raison d'ajustements de prix reflétant les conditions du marché ainsi qu'en raison de la baisse du nombre de clients utilisant cette plateforme;

- Baisse des revenus de LesPAC de 0,2 million \$ attribuable à la diminution des revenus publicitaires;
- Baisse des revenus Réseau Contact pour un montant total de 0,2 million \$ principalement due à la baisse du nombre d'utilisateurs au sein de cette plateforme;
- Augmentation des revenus de 0,1 million \$ attribuable à la hausse de la moyenne des taux de change effectifs sur les contrats de change et de la variation des taux de change du marché du dollar US en comparaison au dollar CA.

Au cours du premier semestre de l'exercice 2019, les revenus libellés en dollars canadiens ont représenté 55 % des revenus totaux comparativement à 56 % au cours du premier semestre de l'exercice 2018.

COÛT DES SERVICES

Le coût des services a totalisé 8,3 millions \$ durant le premier semestre de l'exercice 2019, comparativement à 7,8 millions \$ au cours du premier semestre de l'exercice 2018. L'augmentation est principalement reliée à l'ajout du coût des services d'Orchestra pour une période complète de six mois au montant de 0,7 million \$ partiellement compensée par une diminution des frais de licences au montant de 0,1 million \$.

MARGE BRUTE

En fonction des éléments mentionnés ci-dessus, la marge brute du premier semestre de l'exercice 2019 a légèrement diminué à 79,9 %, comparativement à 80,6 % au cours du premier semestre de l'exercice 2018.

CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation du premier semestre de l'exercice 2019 ont totalisé 25,0 millions \$, comparativement à 24,5 millions \$ pour le premier semestre de l'exercice 2018. Les variations au niveau des charges d'exploitation s'expliquent de la façon suivante :

- Les frais généraux et frais d'administration sont demeurés stables à 5,5 millions \$ durant le premier semestre de l'exercice 2019 comparativement au semestre correspondant de l'exercice 2018. L'augmentation des coûts reliés à la main-d'œuvre de 0,2 million \$ a été compensé par des dépenses de services professionnels moindres reliés à l'acquisition de Orchestra le 23 juin 2017.
- Les frais de vente et de commercialisation ont totalisé 8,6 millions \$ durant le premier semestre de l'exercice 2019, comparativement à 8,8 millions \$ pour le premier semestre de l'exercice 2018. Cette diminution est principalement attribuable à la baisse des coûts d'indemnités de fin de contrat de travail pour un montant de 0,4 million \$. Cette diminution a été partiellement compensée par l'augmentation des frais de campagnes publicitaires de 0,1 million \$ ainsi que par une augmentation des charges d'amortissement des actifs incorporels acquis également d'un montant de 0,1 million \$.
- Les frais liés à la technologie ont totalisé 10,9 millions \$ durant le premier semestre de l'exercice 2019, comparativement à 10,2 millions \$ au cours du semestre correspondant de l'exercice 2018. Cette augmentation des frais liés à la technologie est principalement attribuable à l'augmentation des coûts de main-d'œuvre d'un montant de 1,8 million \$, dont 1,4 million \$ en raison de l'ajout des frais de Orchestra pour un semestre complet, à l'augmentation de 0,2 million \$ des frais de licences et à la hausse des dépenses de services professionnels d'un montant de 0,1 million \$. Ces augmentations ont été principalement compensées par l'enregistrement de crédits d'impôts additionnels de 0,7 million \$ et de logiciels et site web développés à l'interne et capitalisés également de 0,7 million \$.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

En fonction des éléments mentionnés ci-dessus, le résultat d'exploitation a atteint 8,1 millions \$ au cours du premier semestre de l'exercice 2019, comparativement à 7,7 millions \$ durant le premier semestre de l'exercice 2018.

EFFET DE CHANGE

Au cours du premier semestre de l'exercice 2019, la Société a inscrit un gain de change sur les actifs libellés en dollars américains de 0,1 million \$ comparativement à une perte de change de 1,1 million \$ au cours du premier semestre de l'exercice 2018.

FRAIS FINANCIERS

Les frais financiers se sont élevés à 0,6 million \$ au cours du premier semestre de l'exercice 2019 comparé à 0,5 million \$ pour le même semestre de l'exercice 2018. Ces frais se composent principalement de frais d'intérêts et de commission d'attente sur la dette à long terme, ainsi que d'amortissement de frais de financement reportés.

CHARGE D'IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Pour le premier semestre de l'exercice 2019, la charge d'impôts sur le résultat s'est établie à 1,9 million \$, ce qui correspond à un taux d'imposition effectif de 25,71 % comparativement à un taux statutaire de 26,68 %.

La diminution du taux d'imposition effectif par rapport au taux statutaire est principalement due au fait qu'une portion des profits est imposée aux États-Unis, soit une juridiction où le taux d'imposition statutaire est moins élevé.

Au cours du premier semestre de l'exercice 2018, la charge d'impôt s'est établie à 2,1 millions \$, avec un taux effectif de 33,2 % comparativement à un taux statutaire de 26,78 %. L'augmentation du taux d'imposition effectif par rapport au taux statutaire était principalement due au fait que certaines pertes de change ne sont pas déductibles et qu'une portion des profits est imposée aux États-Unis, soit une juridiction où le taux d'imposition statutaire était plus élevé.

RÉSULTAT NET

Le résultat net du premier semestre de l'exercice 2019 totalise 5,6 millions \$ (0,38 \$ par action) comparativement à 4,1 millions \$ (0,28 \$ par action) au cours du premier semestre de l'exercice 2018.

PERFORMANCE TRIMESTRIELLE

Les informations financières sélectionnées des huit plus récents trimestres terminés le ou avant le 30 septembre 2018 sont présentées ci-après :

	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3
	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.
	2018	2018	2018	2017	2017	2017	2017	2016
<i>Non audités par les auditeurs indépendants.</i>	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus	20 261	21 128	20 479	20 456	20 031	19 971	19 996	19 267
Résultat d'exploitation	4 831	3 224	3 427	3 794	3 528	4 175	4 579	5 178
Résultat net	3 178	2 432	2 099	952	1 710	2 416	3 578	3 985
Résultat par action de base et dilué	0,21	0,16	0,14	0,06	0,11	0,16	0,24	0,27
Actions en circulation moyen pondéré	14 849	14 849	14 849	14 849	14 886	14 895	14 975	14 999
BAIIA ajusté	6 616	5 256	5 620	6 085	5 522	6 145	6 384	7 090
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	2 743	2 353	7 100	6 580	2 079	2 154	8 276	5 111

En milliers de dollars canadiens, excepté pour les montants relatifs aux résultats par action.

TRIMESTRES DE L'EXERCICE 2019

- Deuxième trimestre terminé le 30 septembre 2018 : En comparaison avec le premier trimestre de l'exercice 2019 terminé le 30 juin 2018, les revenus ont diminué de 0,9 million \$ principalement en raison de la baisse des revenus de Jobboom et LesPAC, dont une portion est saisonnière, pour un montant total de 0,6 million \$ et par une baisse des revenus de MERX et Polygon pour un montant total de 0,3 million \$. Ces baisses ont été partiellement compensées par une hausse des revenus de Orchestra d'un montant de 0,2 million \$. De plus, la variation des taux de change du marché du dollar US en comparaison au dollar CA a représenté une baisse des revenus de 0,1 million \$.

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2019, malgré la diminution des revenus, le BAIIA ajusté a augmenté de 1,4 million \$ principalement en raison de charges d'exploitation moins élevées. Cette diminution des charges d'exploitation est principalement attribuable à une baisse des coûts de salaires et charges sociales pour un montant de 1,0 million \$ ainsi qu'à une réduction des frais de campagnes publicitaires pour un montant de 0,8 million \$. De plus, la société a enregistré des crédits d'impôts additionnels ainsi que des logiciels développés à l'interne et capitalisés pour un montant total de 0,6 million \$.

En tenant compte des éléments mentionnés ci-dessus, ainsi que d'une charge d'amortissement moindre de 0,2 million \$, le résultat d'exploitation a progressé de 1,6 million \$ au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2019 pour atteindre 4,8 millions \$.

Le résultat net a progressé de 0,7 million \$ pour atteindre 3,2 millions \$, par rapport au premier trimestre de l'exercice 2019. Le résultat net du deuxième trimestre de l'exercice 2019 tient compte d'une perte de change sur les actifs libellés en dollars américains de 0,3 million \$ comparativement à un gain de change de 0,3 million \$ au cours du premier trimestre de l'exercice 2019. De plus, le résultat net du deuxième trimestre de l'exercice 2019 inclut une charge d'impôts additionnelle de 0,3 million \$ en lien avec la hausse du résultat d'exploitation.

- Premier trimestre terminé le 30 juin 2018 : En comparaison avec le quatrième trimestre de l'exercice 2018 terminé le 31 mars 2018, les revenus ont augmenté de 0,6 million \$ principalement en raison de la croissance des revenus de InterTrade et de MERX pour des montants de 0,3 million \$ et de 0,1 million \$ respectivement, ainsi que par la hausse des revenus au sein de LesPAC pour un montant de 0,2 million \$. Toujours au cours du premier trimestre terminé le 30 juin 2018, les revenus de Orckestra et de Jobboom sont demeurés stables par rapport au trimestre précédent alors que les revenus de ASC ont diminué de 0,1 million \$ principalement dû à revenus non récurrents de services professionnels.

De plus, la variation des taux de change du marché du dollar US en comparaison au dollar CA a généré des revenus additionnels de 0,2 million \$.

Le BAIIA ajusté a diminué principalement en raison de la hausse des frais de campagnes publicitaires d'un montant de 0,5 million \$ ainsi que par des coûts de main-d'œuvre plus élevés totalisant 0,4 million \$. Le résultat d'exploitation a également diminué, mais dans une moindre mesure en tenant compte d'une diminution des charges d'amortissement des actifs intangibles acquis d'un montant de 0,1 million \$.

Le résultat net du premier trimestre a totalisé 2,4 millions \$ comparativement à 2,1 millions \$ au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2018. La variation favorable dans le résultat net provient principalement d'une charge d'impôts inférieure de 0,3 million \$ par rapport au trimestre précédent.

TRIMESTRES DE L'EXERCICE 2018

- Quatrième trimestre terminé le 31 mars 2018 : En comparant avec le troisième trimestre de l'exercice 2018 terminé le 31 décembre 2017, les revenus sont demeurés stables au niveau de 20,5 millions \$. Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2018, les revenus provenant de Orckestra ont totalisé 1,6 million \$, en hausse de 0,4 million \$ (35 %) lorsque comparé au troisième trimestre de l'exercice 2018. Cette hausse de revenus a été annulée par une baisse des revenus publicitaires de 0,3 million \$ au niveau de LesPAC et par une baisse des revenus de Jobboom au montant de 0,1 million \$.

Le BAIIA ajusté et le résultat d'exploitation ont diminué principalement en raison de coûts de main-d'œuvre plus élevés totalisant 0,6 million \$. Cette hausse a été compensée par une baisse des frais de services professionnels de 0,1 million \$ ainsi que par l'augmentation des crédits d'impôt et des logiciels développés à l'interne pour un montant de 0,1 million \$.

Le résultat net du quatrième trimestre a totalisé 2,1 millions \$ comparativement à 1,0 million \$ au cours du troisième trimestre de l'exercice 2018. La variation favorable dans le résultat net provient principalement d'une charge d'impôts non récurrente de 1,4 million \$ (0,09 \$ par action) enregistré au trimestre précédent suite à l'entrée en vigueur le 1 janvier 2018 de la réforme fiscale américaine.

- Troisième trimestre terminé le 31 décembre 2017 : En comparaison avec le deuxième trimestre de l'exercice 2018 terminé le 30 septembre 2017, les revenus ont augmenté en raison de revenus de services professionnels additionnels de 0,2 million \$ de Carrus, d'une hausse des revenus publicitaires provenant de LesPAC au montant de 0,1 million \$ et de 0,1 million \$ lié à la variation des taux de change du marché du \$ US en comparaison au \$ CA.

Le BAIIA ajusté a augmenté en lien avec la hausse des revenus et également en raison de la diminution des indemnités de fin de contrat de travail d'un montant de 0,8 million \$ comparativement au montant enregistré au deuxième trimestre de l'exercice 2018. Cette augmentation du BAIIA ajusté a été réduite en partie par des frais de campagnes publicitaires et des frais en main-d'œuvre et charges sociales plus élevés.

En tenant compte des éléments mentionnés ci-dessus, le résultat d'exploitation a totalisé 3,8 millions \$ en ligne avec l'augmentation du BAIIA ajusté pour le trimestre.

Le résultat net du troisième trimestre de l'exercice 2018 tient compte d'une charge d'impôts non récurrente de 1,4 million \$ (0,09 \$ par action) suite à l'entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018 de la réforme fiscale américaine annoncée le 22 décembre 2017.

- Deuxième trimestre terminé le 30 septembre 2017 : En comparaison avec le premier trimestre de l'exercice 2018 terminé le 30 juin 2017, l'ajout des revenus de Orckestra d'un montant de 1,0 million \$ a été annulé par des revenus à la baisse de Jobboom d'un montant de 0,3 million \$, des revenus de services professionnels moindres pour ASC et InterTrade d'un montant total de 0,3 million. De plus, la variation des taux de change du marché du dollar US en comparaison au dollar CA a représenté une baisse des revenus de 0,2 million \$.

Au cours du deuxième trimestre, le BAIIA ajusté a diminué principalement en raison de l'ajout des activités déficitaires de Orckestra pour un montant de 1,0 million \$, incluant un montant total de 0,4 million \$ d'indemnités de fin de contrat de travail et d'incitatifs de rétention. Des indemnités supplémentaires de fin de contrat de travail d'un montant de 0,6 million \$ non reliées à Orckestra ont également été versées au cours du deuxième trimestre terminé le 30 septembre 2017. Ces éléments ont été partiellement compensés par la diminution des frais de campagne publicitaire ainsi que par la diminution des salaires et des charges sociales.

En tenant compte des éléments mentionnés ci-dessus, le résultat d'exploitation a totalisé 3,5 millions \$ en ligne avec la diminution du BAIIA ajusté pour le trimestre.

Le résultat net du deuxième trimestre 2018 a également diminué en raison d'une variation de change défavorable sur les actifs libellés en dollars américains d'un montant de 0,7 million \$ par rapport au premier trimestre de l'exercice 2018.

- Premier trimestre terminé le 30 juin 2017 : En comparaison avec le quatrième trimestre de l'exercice 2017 terminé le 31 mars 2017, les revenus sont demeurés stables au montant de 20,0 millions \$. La variation des revenus est principalement expliquée par l'augmentation des revenus de InterTrade, ASC et Polygon d'un montant de 0,1 million \$ chacun, ainsi que l'ajout des revenus de Orckestra également d'un montant de 0,1 million \$. Ces augmentations ont été annulées par la baisse des revenus de LesPAC d'un montant de 0,3 million \$. Cette baisse des revenus de LesPAC est attribuable à la baisse des revenus publicitaires de 0,4 million \$, partiellement compensée par la hausse des revenus de publication d'annonces pour un montant de 0,1 million \$.

Le BAIIA ajusté et le résultat d'exploitation ont diminué principalement en raison de la comptabilisation de frais professionnels reliés à l'acquisition de Orckestra au montant de 0,3 million \$ et de la hausse des frais de campagnes publicitaires de 0,3 million \$, en partie compensé par des charges salariales moindres de 0,2 million \$ et des commissions moins élevées de 0,2 million \$, en lien avec des revenus publicitaires à la baisse.

En lien avec la baisse du résultat d'exploitation, le résultat net du premier trimestre de l'exercice 2018 a également diminué en raison d'une variation de change défavorable sur les actifs libellés en dollars américains d'un montant de 0,3 million \$. De plus, la Société a enregistré une charge d'impôts additionnelle reliée au fait que certaines pertes de change sont non déductibles et au fait que les impacts de la diminution du taux d'impôt corporatif du Québec, ainsi que ceux des ajustements favorables d'impôts des exercices antérieurs, ont été reflétés en totalité au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2017.

TRIMESTRES DE L'EXERCICE 2017

- Quatrième trimestre terminé le 31 mars 2017 : En comparant avec le troisième trimestre de l'exercice 2017 terminé le 31 décembre 2016, les revenus ont augmenté principalement en raison de l'augmentation des revenus de ASC pour un montant de 0,2 million \$, de la hausse des revenus de LesPAC et de Jobboom pour un montant de 0,2 million \$ chacun et également de l'augmentation des revenus de Merx pour un montant de 0,1 million \$.

Le BAIIA ajusté et le résultat d'exploitation ont diminué principalement en raison de coûts de main-d'œuvre plus élevés totalisant 1,0 million \$ (dont 0,4 million \$ à titre d'indemnités de fin de contrat de travail) par des crédits d'impôts moindres de 0,3 million \$ et par des commissions sur contrats publicitaires plus élevées d'un montant de 0,1 million \$.

En lien avec la baisse du résultat d'exploitation, le résultat net a également diminué toutefois dans une moindre mesure en raison d'une charge d'impôts moins élevée au cours du quatrième trimestre due à une diminution du taux statutaire.

- Troisième trimestre terminé le 31 décembre 2016 : En comparant avec le deuxième trimestre de l'exercice 2017 terminé le 30 septembre 2016, les revenus ont légèrement diminué en raison de revenus de frais de configuration et d'implantation moindres provenant de ASC pour un montant de 0,2 million \$ et par la diminution des revenus de LesPAC et de Jobboom pour un montant total de 0,3 million \$ partiellement compensé par la hausse des revenus de InterTrade de 0,2 million \$.

Le BAIIA ajusté et le résultat d'exploitation ont également diminué principalement suite à des coûts de main-d'œuvre plus élevés totalisant 0,4 million \$ et à des frais de campagnes publicitaires et promotionnelles supérieurs d'un montant de 0,5 million \$.

Conséquemment, le résultat net a également diminué mais dans une moindre mesure en raison d'une charge d'impôts moins élevée au cours du troisième trimestre terminé le 31 décembre 2016.

LIQUIDITÉS ET RESSOURCES FINANCIÈRES

De façon générale, la Société finance ses opérations, dépenses en capital, dividendes, rachat d'actions ordinaires et acquisitions d'entreprises à même les fonds générés par ses opérations et liquidités en main.

Au besoin, la Société peut également utiliser des fonds sur la partie inutilisée de sa facilité de crédit (voir « Activités de Financement - Convention de crédit ») ou émettre de nouvelles actions pour financer ses besoins additionnels en liquidités générales ainsi que pour des acquisitions d'entreprises.

Au 30 septembre 2018, la Société disposait de trésorerie et équivalents de trésorerie de 12,4 millions \$ ainsi que d'un montant de 52,0 millions \$ disponible sur sa facilité de crédit de 80,0 millions \$, sujet au respect des ratios financiers.

ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

<i>En milliers de dollars canadiens. Non audités et non examinés par les auditeurs indépendants.</i>	Trois mois terminés les 30 septembre		Six mois terminés les 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
	\$	\$	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles avant la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	5 099	4 312	8 424	9 334
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	(2 356)	(2 233)	(3 328)	(5 101)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	2 743	2 079	5 096	4 233

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2019, les flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles se sont élevés à 2,7 millions \$, comparativement à 2,1 millions \$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2018. La hausse des flux de trésorerie générés est principalement attribuable à l'augmentation du résultat net du deuxième trimestre de l'exercice 2019 comparativement au deuxième trimestre de l'exercice 2018.

Pour le premier semestre de l'exercice 2019, les flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles se sont élevés à 5,1 millions \$, comparativement à 4,2 millions \$ pour le premier semestre de l'exercice 2018. La hausse des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles est principalement due à la hausse du résultat net de la période.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

<i>En milliers de dollars canadiens. Non audités et non examinés par les auditeurs indépendants.</i>	Trois mois terminés les 30 septembre		Six mois terminés les 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
	\$	\$	\$	\$
Acquisition d'entreprise déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie acquis	-	-	-	(1 534)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(246)	(318)	(481)	(482)
Distribution provenant d'une coentreprise	11	-	436	-
Acquisition d'actifs incorporels	(1 037)	(741)	(1 830)	(1 339)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(1 272)	(1 059)	(1 875)	(3 355)

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement se sont élevés à 1,3 million \$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2019 comparativement à 1,1 million \$ au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2018.

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2019, la Société a procédé à l'acquisition d'immobilisations corporelles pour un montant de 0,2 million \$ comparativement à 0,3 million \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice 2018. Les acquisitions d'actifs incorporels pour le deuxième trimestre de l'exercice 2019 sont composées d'un montant de 1,0 million \$ lié à la comptabilisation de logiciels développés à l'interne et capitalisés comparativement à 0,7 million \$ au deuxième trimestre de l'exercice 2018.

Au cours du premier semestre de l'exercice 2019 et 2018, la Société a procédé à l'acquisition d'immobilisations corporelles pour un même montant de 0,5 million \$. Les acquisitions d'actifs incorporels pour le premier semestre de l'exercice 2019 sont composées d'un montant de 1,8 million \$ lié à la comptabilisation de logiciels développés à l'interne et capitalisés comparativement à 1,3 million \$ au premier semestre de l'exercice 2018.

La distribution provenant de la coentreprise Société d'investissement M-S, S.E.C. « GWS » est liée à la liquidation des sommes résiduelles suivant la cessation des activités de cette dernière au cours du premier semestre de l'exercice 2019.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

<i>En milliers de dollars canadiens. Non audités et non examinés par les auditeurs indépendants.</i>	Trois mois terminés les 30 septembre		Six mois terminés les 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
	\$	\$	\$	\$
Augmentation (diminution) de la dette à long terme	999	799	(201)	3 404
Rachat d'actions ordinaires pour annulation	-	(594)	-	(625)
Dividendes en espèces versés sur actions ordinaires	(1 485)	(1 489)	(2 970)	(2 988)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(486)	(1 284)	(3 717)	(209)

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2019, les flux de trésorerie utilisés pour les activités de financement ont totalisé 0,5 million \$, comparativement à 1,3 million \$ au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2018.

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2019, la Société n'a pas racheté d'actions alors que pour le deuxième trimestre de l'exercice 2018, la Société a racheté 44 100 actions pour une contrepartie de 0,6 million \$ en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Le montant versé en dividendes par la Société, soit 0,10 \$ par action par trimestre, est demeuré inchangé pour chacune des périodes terminées les 30 septembre 2018 et 2017. La baisse au niveau des dividendes versés étant due à un nombre moins élevé d'actions en circulation à la suite du rachat d'actions effectué par la Société.

La diminution de la dette à long terme pour le premier semestre de l'exercice 2018 par rapport à l'augmentation au premier semestre de l'exercice précédent est principalement reliée à l'acquisition de Orchestra le 23 juin 2017.

CONVENTION DE CRÉDIT

Le 18 décembre 2015, la Société a renouvelé sa convention de crédit, qui avait été conclue préalablement le 10 novembre 2011, (la « Convention de crédit ») auprès de trois institutions financières canadiennes en vertu de laquelle les prêteurs ont mis à la disposition de la Société une facilité de crédit renouvelable garantie de cinq ans de 80,0 millions \$ (80,0 millions \$ au 31 mars 2018) (la « Facilité de crédit ») et un prêt accordéon de 40,0 millions \$ (40,0 millions \$ au 31 mars 2018) lequel est sujet à l'approbation des prêteurs.

La Facilité de crédit expire le 18 décembre 2020 et tout montant impayé est dû en totalité à l'échéance. Tous les montants en vertu de la Convention de crédit sont remboursables avant échéance sans pénalités.

Au 30 septembre 2018, la Société utilisait un montant de 28,0 millions \$ de la Facilité de crédit.

La Facilité de crédit porte intérêts à un taux fondé soit, sur le taux préférentiel canadien, sur le taux LIBOR ou sur le taux des acceptations bancaires plus une marge applicable dans chacun des cas. Cette marge varie en fonction du ratio de dette totale par rapport au BAIIA tel que défini dans la Convention de crédit. Au 30 septembre 2018, le taux en vigueur était de 1,83 % et la marge applicable était de 1,45 %. De plus, la portion non utilisée de la Facilité de crédit porte intérêt à 0,29 % à titre de commission d'attente.

Toutes les obligations quant à la Convention de crédit sont garanties par une sûreté (hypothèque) de premier rang sur substantiellement tous les actifs, corporels et incorporels, présents et futurs, de la Société.

La Convention de crédit contient certains engagements et certains cas de défaut d'usage pour des emprunts de cette nature, y compris certaines limitations concernant les investissements et acquisitions, les dépenses en capital et les distributions. La Convention de crédit est également assortie de clauses restrictives qui exigent le maintien de certains ratios financiers. Au 30 septembre 2018, la Société respectait les ratios financiers prescrits en vertu de ces clauses restrictives.

SITUATION FINANCIÈRE

Dans son ensemble, la Société présente une situation financière saine et est en mesure de faire face à ses obligations financières. Au 30 septembre 2018, la Société disposait de trésorerie et équivalents de trésorerie de 12,4 millions \$ ainsi que d'un montant de 52,0 millions \$ disponible sur sa facilité de crédit de 80,0 millions \$. À cette même date, l'actif total de la Société totalisait 207,4 millions \$ comparativement à 209,7 millions \$ au 31 mars 2018.

DONNÉES TIRÉES DE L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

	Au 30 septembre	Au 31 mars
	2018	2018
<i>En milliers de dollars canadiens</i>	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12 399	13 187
Trésorerie détenue pour le bénéfice de tierces partie	2 252	1 374
Comptes débiteurs	7 803	8 676
Crédits d'impôt à recevoir	4 424	2 331
Charges payées d'avance et dépôts	2 205	2 293
Actifs incorporels	6 337	5 708
Actifs incorporels d'acquisition	59 154	61 301
Comptes créditeurs et charges à payer	8 552	10 440
Revenus différés	16 970	17 958
Dette à long terme	27 915	28 096
Capitaux propres	135 142	132 553

Les principales variations de l'état de la situation financière de la Société entre le 30 septembre 2018 et le 31 mars 2018 sont expliquées de la façon suivante :

- Les comptes débiteurs s'élèvent à 7,8 millions \$ au 30 septembre 2018, ce qui représente une baisse de 0,9 million \$ par rapport au 31 mars 2018. Cette variation est en majeure partie attribuable à la baisse d'activités saisonnières au sein de LesPAC et Jobboom ainsi qu'en raison de la diminution des sommes détenues pour tierces parties;
- Le total des actifs incorporels au 30 septembre 2018 totalisait 6,3 millions \$, en hausse de 0,6 million \$ par rapport au 31 mars 2018. Cette hausse résulte principalement de la comptabilisation de logiciels développés à l'interne au cours du premier semestre de l'exercice 2019;
- Les comptes créditeurs et charges à payer s'élèvent à 8,6 millions \$ au 30 septembre 2018 comparativement à 10,4 millions \$ au 31 mars 2018. Cette diminution est expliquée par les déboursés, au cours du premier semestre de 2019, de sommes ayant été provisionnées au 31 mars 2018 reliés à la rémunération incitative et à certains honoraires professionnels;
- Les revenus différés totalisent 17,0 millions \$, en baisse de 1,0 million \$ par rapport au 31 mars 2018. La variation est principalement attribuable aux plateformes effectuant de la facturation en début d'année pour des services s'échelonnant sur plusieurs mois et engendrant ainsi une diminution progressive du solde des revenus différés au cours de l'année;
- La dette à long terme totalise 27,9 millions \$ au 30 septembre 2018, comparativement à 28,1 millions \$ au 31 mars 2018. Cette diminution représente les remboursements effectués sur la dette à long terme au cours du premier semestre de l'exercice 2019;
- Les capitaux propres totalisent 135,1 millions \$ au 30 septembre 2018 comparativement à 132,6 millions \$ au 31 mars 2018. La variation des capitaux propres est expliquée par l'addition du résultat global de 5,5 millions \$ réalisé au cours du premier semestre de l'exercice 2019, moins les dividendes déclarés de 3,0 millions \$.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à certains risques financiers. La Société ne détient pas d'instruments financiers à des fins spéculatives, mais seulement aux fins de réduction de la volatilité de ses résultats face à ces risques. La nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers et la gestion connexe de ces risques sont décrites dans les états financiers consolidés audités de la Société au 31 mars 2018.

Le programme de couverture en place permettra à la Société d'obtenir un taux de change moyen (\$ CAN/ \$ US) de 1,2752 sur des contrats de change à terme d'un montant de 11,9 millions \$ US détenus au 30 septembre 2018 qui viendront à échéance au cours des exercices 2019 et 2020. Au 30 septembre 2017, la Société détenait des contrats de change d'une valeur de 11,4 millions \$ US à un taux moyen de 1,3008.

Durant le deuxième trimestre de l'exercice 2019, il n'est survenu aucune modification importante à la nature des risques découlant des instruments financiers, de la gestion connexe des risques et de la classification des instruments financiers. De plus, il n'y a pas eu de changement à la méthodologie utilisée pour déterminer la juste valeur des instruments financiers mesurés à la juste valeur à l'état de la situation financière consolidé de la Société.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

En date du 29 mai 2018, le conseil d'administration de Société d'investissement M-S, S.E.C. « GWS », une coentreprise détenue à 50 % par la Société, a voté une résolution unanime afin de dissoudre et liquider GWS. La dissolution ainsi que la distribution des sommes résiduelles aux coentrepreneurs ont été effectuées le 27 juillet 2018. Au cours de la période de six mois terminée le 30 septembre 2018, la Société a reçu un montant de 435 577\$ en tant que distribution provenant de GWS.

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2019, la Société a enregistré des revenus de Nil (0,4 million \$ au 30 septembre 2017) provenant de transactions effectuées avec GWS. De plus, la Société a rechargé à GWS des charges d'exploitation pour un montant de Nil (34 079 \$ au 30 septembre 2017). Au 30 septembre 2018, les comptes débiteurs de la Société relativement à GWS sont de Nil (69 627 \$ au 31 mars 2018).

Au cours du premier semestre de l'exercice 2019, la Société a enregistré des revenus de Nil (0,8 million \$ au 30 septembre 2017) provenant de transactions effectuées avec GWS. De plus, la Société a refacturé à GWS des charges d'exploitation pour un montant de 2 743 \$ au cours du premier semestre de l'exercice 2019 comparativement à 76 381 \$ au cours du premier semestre de l'exercice 2018. Ces recharges ont été présentées à l'encontre des charges d'exploitation à l'état consolidé intermédiaire résumé du résultat.

Les transactions ont eu lieu dans le cours normal des activités et ont été mesurées au montant de la contrepartie convenue par les parties.

RISQUES ET INCERTITUDES

La Société a confiance en ses perspectives à long terme. Cependant, afin d'assurer la réalisation de sa stratégie et de ses objectifs de croissance, la Société souhaite diminuer les risques et incertitudes créés par des situations potentiellement défavorables dans son secteur de l'industrie ou sur ses liquidités. Les risques auxquels s'expose la Société sont d'ordre technologique, opérationnel ou financier ou sont inhérents à ses activités ou à ses stratégies d'acquisition. La description de ces risques et incertitudes n'a pas changé par rapport à celle décrite dans le rapport de gestion de l'exercice terminé le 31 mars 2018.

MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

IFRS ADOPTÉES AU COURS DU PRÉSENT EXERCICE

IFRS 9 Instruments financiers

IFRS 9, *Instruments financiers*, remplace IAS 39, *Instruments financiers* : Comptabilisation et évaluation. Cette nouvelle norme introduit un modèle unique fondé sur des principes qui modifient les catégories et les critères connexes pour le classement et l'évaluation des actifs financiers, qui repose sur le modèle économique du portefeuille dans lequel les actifs sont détenus et sur les flux de trésorerie contractuels de ces actifs financiers.

Certaines modifications ont été apportées aux principes de classement et d'évaluation des actifs financiers par rapport aux versions antérieures d'IFRS 9. Cette norme introduit un modèle de couverture modifié qui lie plus étroitement la comptabilité de couverture aux activités de gestion des risques d'une entité ainsi qu'un nouveau modèle de dépréciation des actifs financiers dont le champ d'application est plus vaste, qui est fondé sur les pertes de crédit attendues plutôt que sur les pertes de crédit subies et qui prévoit généralement que les pertes seront comptabilisées plus tôt qu'auparavant.

La Société a adopté cette norme en date du 1^{er} avril 2018 et les incidences de celle-ci sont non significatives.

IFRS 15 Revenus des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

L'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* établit les principes que l'entité doit appliquer pour présenter des informations utiles aux utilisateurs des états financiers concernant la nature, le montant, le calendrier et le degré d'incertitude des revenus des activités ordinaires et des flux de trésorerie provenant d'un contrat conclu avec un client. Le principe de base de la nouvelle norme est de reconnaître les revenus reflétant le transfert de biens ou de services à des montants correspondant à la contrepartie que l'entité s'attend à recevoir en échange de ces biens ou services.

La nouvelle norme se traduit également par des informations à fournir accrues sur les revenus, par des directives sur les transactions qui n'étaient pas traitées de façon complète dans les normes antérieures (par exemple, les revenus de services et les modifications de contrats) et par l'amélioration des directives pour les arrangements à éléments multiples.

La Société a adopté la norme IFRS 15 en date du 1^{er} avril 2018. L'impact au niveau de la reconnaissance des revenus est non significatif, puisque les conclusions de l'analyse approfondie qui a été effectuée au cours de la dernière année financière sur le traitement comptable des revenus de la Société, sont les mêmes que sous la norme précédente soit IAS 18.

Relativement aux coûts de contrat qui sont composés de commissions versées aux représentants des ventes, la Société doit maintenant inscrire en tant qu'actifs certains coûts qui étaient au préalable enregistrés aux résultats. Sous l'ancienne politique comptable, les commissions étaient enregistrées en charges lorsqu'elles étaient encourues. Sous IFRS 15, les commissions versées sur des contrats de plus de un an sont amorties sur la durée du contrat ou dans certains cas sur la durée de vie prévue de la relation clients.

La Société applique cette nouvelle norme de façon prospective et les conclusions de l'analyse sur les résultats non distribués au 1^{er} avril 2018 ont démontré que l'impact est non significatif. Par conséquent, aucun redressement n'a été effectué dans les états financiers pour la période terminée le 30 septembre 2018.

IFRS NOUVELLES ET RÉVISÉES, PUBLIÉES MAIS NON ENCORE ENTRÉES EN VIGUEUR

IFRS 16 Contrats de location

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, *Contrats de location*, qui fournit un modèle complet pour la présentation des contrats de location et leur traitement dans les états financiers des preneurs et des bailleurs. Cette norme annule et remplace IAS 17, *Contrats de location*, ainsi que ses indications interprétatives connexes. D'importants changements ont été apportés aux méthodes comptables s'appliquant aux preneurs, notamment l'élimination de la distinction entre contrat de location simple et contrat de location-financement ainsi que la comptabilisation des actifs et passifs pour tous les contrats de location (sous réserve d'exceptions limitées en ce qui concerne les contrats à court terme et les contrats dont les actifs sous-jacents sont de faible valeur). En revanche, IFRS 16 ne contient aucun changement important en ce qui concerne les exigences se rapportant au bailleur. IFRS 16 s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1 janvier 2019, et son application anticipée est permise dans le cas des entreprises qui ont aussi adopté IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. La nouvelle norme sera en vigueur pour la Société à partir du 1er avril 2019. La Société évalue présentement les incidences de cette nouvelle norme.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Ce rapport de gestion comprend certains énoncés prospectifs à l'égard de la Société. Ces énoncés, par leur nature, comportent nécessairement des risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux que la Société avance dans ces énoncés. La Société considère que ces prévisions sur lesquelles ces énoncés sont fondés sont raisonnables. Cependant, la Société tient à prévenir le lecteur que ces prévisions liées à des événements futurs, dont plusieurs sont indépendants de la volonté de la Société, peuvent se révéler incorrectes, étant donné qu'elles sont soumises à des risques et incertitudes qui ont une incidence sur ses activités. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de revoir tout énoncé prospectif, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, sauf où requis par les législations en valeurs mobilières en vigueur.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

En conformité avec le Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs publiés par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières, des certificats signés par le président et chef de la direction et par le chef de la direction financière ont été déposés. Ces documents attestent du caractère approprié des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société ainsi que de la conception et l'efficacité de ses contrôles internes à l'égard de l'information financière.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Les contrôles et procédures de communication de l'information de la Société ont été conçus conformément à la réglementation des Autorités canadiennes en valeurs mobilières de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'information importante relative à la Société est communiquée au comité d'audit et au conseil d'administration, et que l'information qui doit être présentée dans les rapports de la Société est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières.

Sous la supervision du président et chef de la direction et du chef de la direction financière, la direction a évalué l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société conformément à la réglementation des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et a conclu que lesdits contrôles et procédures sont efficaces pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2018. En date du 30 septembre 2018, il n'y a eu aucun

changement concernant les contrôles et procédures de communication de l'information de la Société et lesdits contrôles et procédures sont donc toujours jugés efficaces.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a été conçu en vue de fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis conformément aux IFRS de la Société.

Sous la supervision du président et chef de la direction et du chef de la direction financière, la direction a évalué la conception et le fonctionnement du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société et a conclu que ledit contrôle est efficace pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2018.

En date du 30 septembre 2018, il n'y a eu aucun changement concernant le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société qui a eu, ou est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence importante sur ce contrôle interne à l'égard de l'information financière.

INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Ce rapport a été rédigé en date du 13 novembre 2018.

À cette date, le nombre d'actions ordinaires en circulation était de 14 848 779.

Certaines informations additionnelles, telles que la notice annuelle, sont disponibles sur SEDAR au www.sedar.com.

MARCHÉ ET SYMBOLE BOURSIER

Les actions ordinaires de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto et sont négociées sous le symbole boursier « MDF ».

SIÈGE SOCIAL

1111, rue St-Charles Ouest, Bureau 255
Longueuil (Québec) Canada J4K 5G4
Tél. : 450 449-0102 Téléc. : 450 449-8725
www.mediagrif.com

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Claude Roy

Québec, Canada
Président, chef de la direction et président du conseil d'administration de la Société

Philippe Duval

Québec, Canada
Premier Vice-Président et chef de l'exploitation Réseau Sélection

André Gauthier

Québec, Canada
Président
Holding André Gauthier Inc.

Gilles Laporte

Québec, Canada
Administrateur de sociétés

Vivianne Gravel

Québec, Canada
Présidente et chef de la direction
Metix Inc.

Natalie Larivière

Québec, Canada
Présidente
Yuma Stratégies

Gilles Laurin

Québec, Canada
CPA, CA
Administrateur de sociétés

Catherine Roy

Québec, Canada
Présidente
Gestion Catsachar Inc.

Jean-François Sabourin

Québec, Canada
Président, chef de la direction
JitneyTrade Inc.

AGENT DE TRANSFERT ET AUDITEUR

Service aux investisseurs Computershare Inc.
1500, boul. Robert-Bourassa, bureau 700,
Montréal (Québec) Canada H3A 3S8
Tél. : 514 982-7888 Téléc. : 514 982-7580
www.computershare.com

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.
1190 Avenue des Canadiens de Montréal
Montréal (Québec) Canada H3B 0M7
Tél. : 514 393-7115 Téléc. : 514 390-4100
www.deloitte.ca